

RISQUES, INSTABILITES, INCERTITUDES EN AFRIQUE

COMMENTAIRES

Mamadou KOULIBALY
Faculté de Sciences Economiques
Abidjan - Côte d'Ivoire
Lille 1 - France

RISQUES, INSTABILITES, INCERTITUDES EN AFRIQUE
COMMENTAIRES

Mamadou KOULIBALY
Faculté des Sciences Economiques Abidjan - Côte d'Ivoire
Lille 1 – France

L'équipe du CERED-LAREA, financée par le "Ministère de la Coopération Française" pour réfléchir sur le thème de l'instabilité économique et de l'incertitude en Afrique, a conduit une étude dirigée par Mme Suzanne QUIERS-VALETTE et MM. Philippe HUGON et Guy POURCET, dont les premiers résultats provisoires ont été présentés lors d'un séminaire organisé par le GEMDEV.

Cette équipe, dans sa réflexion, attire l'attention sur certaines analyses non habituellement admises en économie du développement, alors que toute la science économique reconnaît leur valeur scientifique. C'est un enjeu majeur pour les économistes du développement du CERED/LAREA de l'Université Paris X-Nanterre.

Cette attitude est salubre et je suis moi-même très intéressé par l'application à l'Afrique des instruments d'analyse de l'économie moderne. Toutefois, les économistes du CERED ne retiennent pas n'importe quel champ d'évolution de la pensée. Le séminaire organisé à Paris, le 6 novembre 1992, a permis de dégager les branches et les méthodes retenues. Celles-ci méritent plusieurs remarques.

Parmi les champs actuels d'évolution de la pensée économique quels ont été les choix des économistes du CERED ?

La réponse dépend de choix au niveau micro-économique, à l'échelle macro-économique et de l'interprétation économique de la crise africaine.

I. L'APPROCHE MICROECONOMIQUE

En microéconomie, domaine de la théorie de la décision, de la théorie du choix, de la théorie du comportement des agents économiques, les économistes du CERED retiennent l'analyse économique des organisations. On accepte la thèse selon laquelle les africains ont une rationalité limitée et/ou adaptative. Il faut inverser, dit-on, les hypothèses de la théorie standard. Les agents sont en univers incertain et risqué. Les règles sociales sont contraignantes, mais respectent certaines marges vis-à-vis des choix individuels. Les agents chercheront à minimiser les risques par diversification de leur portefeuille ou par des externalités positives pour eux-mêmes. L'incertitude est telle que les africains ne maximisent pas l'espérance mathématique de leurs utilités individuelles ; ils sont réduits aux "*esprits animaux*" de KEYNES. Comme tels, les anticipations sont ajustées à celles des autres. Les africains seraient ainsi ce que l'on désigne par le vocable de "*moutons*". Dès que quelques-uns auront une idée, tous l'adopteront. C'est ce qui explique l'afropessimisme actuel.

A ce stade, on pourrait se demander si cet "*esprit de mouton*" ne pourrait pas être une belle justification des partis uniques africains. Cette hypothèse suppose en effet que la communauté en Afrique standardise les comportements en Afrique. Mais qu'est-ce donc que cette communauté ?

Les partis uniques étaient-ils donc volontairement acceptés comme les serfs acceptaient la féodalité ? L'incertitude accentue les instabilités collectives. Le collectif fait-il disparaître l'incertitude ?

Pourquoi l'équipe du CERED n'applique-t-elle pas l'individualisme méthodologique ? Pourquoi préfère-t-elle la théorie de la rationalité limitée à celle de la rationalité démontrée ? La rationalité limitée se fonde sur des préférences individuelles limitées. Or, il est possible de fonder le comportement des africains sur une hypothèse de préférence démontrée¹.

Selon l'hypothèse de la préférence démontrée, ce sont les jugements de valeur personnels qui forment la substance de la théorie économique. Et ce sont ces jugements que les théories de l'utilité et du bien-être étudient. Pourquoi l'équipe du CERED préfère-t-elle l'esprit animal à l'esprit des lois qui régit les jugements de valeur, les choix des personnes et les relations entre les valeurs d'une pluralité de personnes ? Le concept de préférence démontrée soutient que "*c'est l'action et l'action seule qui exprime les préférences des gens*". Les africains sont-ils en marge de tels processus ? Pourquoi devons-nous accepter les présupposés communautaires et collectivistes des africains alors que les modèles de comportement altruiste permettent de soutenir que l'égoïsme et l'individualisme des africains peuvent

1. Voir, pour la définition de ce concept et ses implications sur la théorie de la valeur et les erreurs de VON NEUMANN et MORGENTHAU avec les conséquences que celles-ci vont avoir sur l'économie du bien-être, l'ouvrage succulent de Murray ROTHBARD (1991), Economistes et charlatans, Les Belles Lettres, Paris.

expliquer aussi les inefficacités, les incertitudes et les risques en Afrique ?

II. L'ECHELLE MACROECONOMIQUE

La modélisation macroéconomique part des déterminants extérieurs des chocs exogènes capables de faire rompre les équilibres économiques internes et de conduire à des instabilités qui se manifestent elles-mêmes par des évolutions non conformes à une norme fixée a priori ou à une tendance souhaitable.

Dès lors, la modélisation macroéconomique admet une origine extérieure aux instabilités africaines. Ici, pour le groupe de recherche, un instrument privilégié d'analyse se trouve être le modèle d'équilibre général calculable, dans lequel des indicateurs d'instabilité sont pris en compte pour montrer l'existence d'un syndrome hollandais.

L'application d'une telle modélisation conduit cependant à négliger dans les chocs extérieurs les éléments d'analyse monétaire et financière. Le cadre institutionnel de la Zone Franc n'est pas explicitement perçu comme une source de faiblesse des économies africaines face aux chocs exogènes inévitables et non contrôlables.

Bien sûr, les chocs inflationnistes liés aux prix des hydrocarbures et à ceux des produits agricoles d'exportation sont accusés, mais l'incapacité des économies africaines à s'adapter à ces chocs n'est-elle pas accentuée du fait de l'inexistence de systèmes monétaires et financiers efficaces ? Les institutions de la Zone Franc ne prédisposent-elles pas les cadres macroéconomiques africains à négliger certains instruments de politique économique dont le taux de change ?

Si, comme le pensent les chercheurs du CERED, les changements de règles des sociétés africaines renforcent l'impact des chocs extérieurs et celui du mécanisme sécuritaire pour installer les africains dans la myopie et l'amnésie économique, peut-on admettre que les règles de fonctionnement de la Zone Franc en Afrique institutionnalisent l'irresponsabilité monétaire et de change ?

Dans un tel cadre d'irresponsabilité, les politiques d'ajustement structurel peuvent-elles être autre chose que des mesures incohérentes, asymétriques et perturbatrices ? L'informalisation des relations économiques ne procède-t-elle pas alors des conséquences catastrophiques des mesures de politiques d'ajustement structurel planifiées à court et à moyen terme, dans un cadre macroéconomique inadapté à un contexte international non favorable et aléatoire ? Les Etats africains, eux-mêmes chargés de mettre en application les P.A.S, sont devenus des Bureaux du PLAN qui, au nom de l'ajustement structurel, confisquent les règles élémentaires de gestion du risque et de l'instabilité. Toutes les mesures de politique économique sont imposées ou inspirées de Paris ou de Washington, avec leur financement. Ces mesures sont inscrites dans une logique géopolitique de combats impériaux. Elles peuvent être contradictoires dans le temps et dans l'espace. Les mesures de courte période de stabilisation contredisent les mesures envisagées à long terme pour la relance. Les mesures de la Banque Mondiale et du FMI rencontrent les réticences de la Coopération Française. Les mesures de libéralisation contredisent celles de protection et de sauvegarde de la Zone Franc. Toutes ces contradictions créent des chocs propres aux modèles, donc endogènes. Les Etats chargés de mettre en application ces programmes sont eux-mêmes conseillés par les ajusteurs et les développeurs pour qu'ils violent systématiquement la liberté de choix des populations africaines. Les préférences des populations, celles des individus, se trouvent ainsi ignorées dans les procédures de prise de décision

collective. Les initiatives individuelles non seulement sont ignorées, mais en outre, elles sont, dans la pratique, des modèles macroéconomiques étouffés. D'où le débat de fond : le principe démocratique. Qu'en pensent les économistes du CERED ?

III. L'INTERPRETATION ECONOMIQUE DE LA CRISE

La France, pour réduire les incertitudes, les instabilités et les crises a, très tôt après 1789, adopté comme principes de coordination sociale et politique : la liberté, l'égalité, la fraternité.

Dans ses rapports avec l'Afrique, la France n'a toutefois jamais fait usage de ces principes. La liberté a été hypothéquée par elle dans son désir impérial et colonial. La fraternité a été ignorée : comment l'africain peut-il être le frère du français quand le second est le maître du premier ? L'égalité, n'en parlons pas, puisque les africains fonctionnent selon des "esprits animaux". L'ignorance de ces règles forgées pour les hommes de l'Etat en France a conduit à la mise en place d'économies de rente, d'économies de traite, d'économies de plantation et d'économies de kleptocrates. Selon les économistes du CERED, c'est ce système de gestion de l'Afrique qui a, aujourd'hui, atteint ses limites. Ce système a désorganisé "l'esprit animal" des africains urbains qui ont de nouvelles aspirations et contestent le poids des communautés familiales.

Le maintien de frontières artificielles entre les Etats en Afrique a renforcé le nationalisme et le protectionnisme. L'intégration régionale relève plus du mythe que de la réalité.

L'agriculture est une activité qui tient plus du servage de paysans non propriétaires de terres que d'un ensemble de cultivateurs autonomes. Elle occupe le plus grand nombre de personnes et est incapable de les nourrir.

Malgré ces différents constats, les économistes du CERED estiment que le statu quo lié aux institutions actuelles de la région et des Etats est préférable à toute forme d'apprentissage organisationnel dans la recherche de l'optimum de premier rang. Cette conclusion qui s'inscrit dans la défense des institutions actuelles de la coopération monétaire économique et politique franco-africaine semble entrer en contradiction avec les hypothèses de rationalité limitée et d'organisation. L'apprentissage par erreur et correction dans ces hypothèses est présenté comme une procédure, la meilleure, capable de gérer les incertitudes et les instabilités. Or le statu quo signifie maintien de structures institutionnelles rigides à l'échelle régionale. Comment concilier la défense de ce statu quo avec le désir de modernisation de l'analyse du développement et des instruments de politique économique ?

Au plan national, l'Etat rentier, bien qu'il soit reconnu comme source de violence et de pouvoir kleptocratique, est encouragé car, dit-on, il a un rôle "*PRO*" (à jouer). Il doit être promoteur, prospecteur. C'est lui, dit-on, qui doit gérer le cadre macroéconomique stratégique et les relations sociétales en vue de réduire les risques et les incertitudes en Afrique. Mais de quel Etat s'agit-il ?

S'agit-il de ces kleptocrates de pouvoir dictatorial responsables des mauvaises gestions et des mauvaises organisations dénoncées partout aujourd'hui en Afrique ?

S'agit-il de ces technocrates kleptomanes qui dirigent des Etats qui ne sont que des représentations locales des bailleurs de fonds et des agences d'aide ?

S'agit-il de ces Etats démocratiques avec des populations libres et propriétaires de terres, d'industries et de commerces ?

Les économistes du CERED ne répondent pas autrement que par l'illusoire Etat de droit. Qu'est-ce donc que l'Etat de droit avec des populations analphabètes ?

Toutes ces questions se posent à nous, et, plus particulièrement, on peut les adresser aux économistes du CERED.